

Crise écologique et la responsabilité humaine : Une lecture de l'encyclique « LAUDATO SI » du Pape François

Jean Rufin MUNKUOMO GONZALEZE

Professeur de l'écologie, Université Pédagogique Nationale, RD Congo

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Devant la crise écologique à laquelle se trouve confronté l'humanité, des hypothèses sont émises dans beaucoup de disciplines, en outre, le récit biblique pour décrypter la responsabilité de l'homme dans cette crise écologique. Ainsi, en nous servant de l'encyclique « Laudato si , 2015 » du Pape François, nous voudrions nous intéresser à l'analyse de ce document afin de voir dans quelle mesure l'homme est à la base de la crise écologique. En suite, proposer des solutions au problème de cette crise qui menace l'équilibre durable de notre Planète Terre, la mère nourricière des humains, des générations actuelles et futures.

KEYWORDS: Biosphère, environnement, crise écologique, Développement durable, responsabilité, éthique.

1 INTRODUCTION

La Lettre Encyclique du Pape François « Laudato Si ». Sur la sauvegarde de la « maison commune » parue en novembre 2015 a connu un fort retentissement dans tous les cinq continents de notre planète. Et précisément, deux faits majeurs expliquent son large écho et sa bonne audience.

D'abord, l'Encyclique est sortie à point nommé lors du sommet de la COP 21 tenu à Paris-Bourget en 2016. Il s'agissait en fait de convaincre les dirigeants du monde entier de signer à l'unanimité les accords négociés du protocole de Kyoto (1997), afin de prendre en charge le problème des modifications ressenties de notre système climat. Ainsi, à l'issue du dit sommet, à travers la signature d'un large accord, le mérite du pays hôte était d'avoir réussi à mettre les Etats sur la voie du respect du Principe 7 de Rio I (1992) en faisant reconnaître aux Etats leurs « responsabilités communes mais différenciées » dans la dégradation de l'environnement.

Ensuite, la motivation de la rédaction de cette Encyclique papale résulte d'un « effet de mode ». Car, elle est marquée par l'avènement de la « conscience écologique » survenue au cours des années 1970. Dans sa « Synthèse écologique » (1974), Duvignaud explique que l'apparition de cette conscience après la seconde moitié du 20^{ème} siècle n'est pas un hasard. Pour l'auteur, elle constitue un antidote pour « lutter contre l'ampleur du manque de la conscience écologique » du fait de la domination de la civilisation technologique. Ainsi, avec l'aggravation du manque de conscience écologique, l'auteur précite estime qu'il n'y a pas d'alternative. L'on évolue plutôt vers « un suicide de l'humanité ».

Et, l'auteur fait voir que ce suicide de l'humanité est possible à court terme, parce que la « noosphère », expression chère à Vernadskyi décrivant une « biosphère physiquement transformée et améliorée par l'intelligence humaine », est en train de devenir une « cupidosphère ». Par ce concept, Vernadskyi cité par Duvignaud (1974 :268) entend ceci : « Une réalité de la biosphère dominée par l'esprit de lucre, la médiocrité, l'absence du sens social, l'idéal de destruction et la doctrine égoïste de « après moi, le déluge ». A son temps, cet Ecologue avait déjà demandé « une nouvelle vision éthique basée sur la coexistence de l'homme et de la nature ». C'est cette nouvelle vision éthique qui peut forger un nouvel homme capable d'habiter la biosphère d'une façon durable, parce que « nous n'avons qu'une seule planète » (Dubos, 1972). Et, par rapport au souci de ces deux auteurs, le Pape François a tenté d'apporter sa vision d'écologie intégrale dans la façon d'habiter notre maison commune. Cette vision mérite d'être éclairée.

Hormis ces auteurs, au regard de multiples problèmes qui affectent la biosphère (pollution, nuisances, dégradation de l'environnement, perte de la biodiversité, problème de productivité des écosystèmes, destruction des ressources, etc.), plusieurs autres penseurs ont sonné l'alarme d'un malaise que traverse notre écosphère. Et à ce sujet, certains titres d'ouvrages d'auteurs sont révélateurs de plusieurs aléas, risques et vulnérabilités en rapport avec notre environnement planétaire. Entre autres : *La nature n'en peut plus* (Skrotzky, 1970); *Avant que nature ne meurt* (Dorst, 1970); *Changer ou disparaître* (Goldsmiths et al., 1972); *La terre sans arbre* (Eckholm, 1975); *Le ciel déchiré. Pouvons-nous sauver la couche d'ozone ?* (Gribbin, 1979); *The Chalice and the Blade ou encore « La Calice et l'Épée »* (Eisler, 1989); *L'humanité en danger* (Pape Jean-Paul II, 1990); « *La Planète Terre, unique objet habité du système solaire est menacée par son produit le plus élaboré : l'Homme* » (Allègre, 1990); « *L'homme a détruit les écosystèmes et la biosphère, bases de la vie sur la terre* » (Jonas, 1990); *La saison des feux* (Revkin, 1990); « *La nature semble avoir de la fièvre, l'homme en est le virus* » (Ruckelshaus, 1992); *Sauver la planète Terre* (Al Gore, 1993); « *La terre est sur un fil à cause de l'homme* » (Lambin, 2004), etc. Tous ces titres font état d'un malaise ou une inquiétude profonde qui règne sur l'avenir de notre Planète. Pour le Pape, ce malaise constitue une équation. L'humanité doit lui trouver des solutions appropriées et durables.

A la suite du Pape François, nous avons la conviction qu'en face de la crise écologique qui menace l'humanité, sans doute, la meilleure solution concerne et passe par l'entremise de l'homme. Car, les aléas, les précarités, les vulnérabilités et les risques environnementaux majeurs qui se présentent sur notre Planète sont d'origine anthropique. C'est l'homme qui en est le responsable.

Ainsi, eu égard à ce qui précède, surtout face à l'ampleur et à l'aggravation de la crise écologique il faut des solutions urgentes pour sauver l'humanité en péril.

2 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

En nous référant à l'encyclique « *Laudato Si*, 2015 », il y a lieu de dire que cette étude vise deux objectifs : analyser la pensée papale contenue dans cette encyclique en vue de saisir la quintessence de sa portée éthique dans la démarche de la sauvegarde de notre « maison commune » ; démontrer la capacité qu'a cette pensée à pouvoir d'entrer en dialogue avec l'écologie scientifique moderne et proposer des pistes susceptibles de faire de cet encyclique du Pape un nouvel outil éthique de développement durable.

Cependant, afin d'atteindre les objectifs ci-dessus fixés par l'étude, nous faisons recours à double approche méthodologique, à savoir : l'analyse de contenu et la systémique. La première approche nous permet d'analyser le texte de l'encyclique, de l'interpréter et de dégager l'essentiel de son contenu. Grâce à l'analyse de contenu, nous pourrions être en mesure de comprendre les grands axes éthique, théologique, religieux, politique du discours du François.

Quant à la systémique, elle nous permet de comprendre comment le système de pensée de François est organisé dans le mouvement d'ensemble de l'encyclique. Ensuite, l'approche systémique nous sert d'outil de compréhension de niveaux d'intégration de cette pensée dans d'autres systèmes de pensée écologiques, à savoir : scientifique, politique, social, culturelle etc. Egalement, la systémique nous autorise à la globalisation de cette pensée et de l'étendre dans une analyse sur le développement durable.

N'oublions pas que le développement durable est une notion composite. Elle englobe trois composantes de notre vie, en occurrence : écologique, économique et sociale. D'où, par son essence de concept multipolaire, toute analyse liée à cette notion exige impérativement une pareille approche.

3 LES PREMIÈRES PRISES DE CONSCIENCE DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE AVANT L'AVÈNEMENT DE L'ENCYCLIQUE DU FRANÇOIS.

De prime abord, l'on doit reconnaître que l'écologie fait partie de la vie, à fortiori, elle est la vie. Car, l'écologie est capitale pour la survie et la continuité de la vie sur la Planète, parce qu'elle constitue : le cadre de vie (milieu et aspects paysagers), le capital naturel (ressources : matière, énergie, biodiversité, temps, espace), le réceptacle de la biocapacité (processus écologiques de la productivité des nouvelles ressources et de la renouvelabilité d'anciennes), etc. En gros, l'écologie constitue la source du développement et du bien-être de l'homme. Elle doit être préservée afin de soutenir la perpétuation du cycle de la vie.

Malheureusement, il a été constaté qu'après la deuxième guerre mondiale, précisément lors de trente années glorieuses de la forte poussée de l'économie mondiale, « l'utopie du progrès » (Hans Jonas, 1990) a sérieusement porté atteinte à notre environnement planétaire. En effet, la biosphère (support environnemental de la vie) s'est intoxiquée. Sa santé biophysique va très mal et, d'ailleurs, cette composante environnementale risque de se retrouver, à long terme, en un état d'agonie. Ceci est vrai. Car, l'esprit de l'humanité est tarabudé par la mondialisation, un nouveau facteur producteur de ces trois réalités

environnementales : la surconsommation des ressources naturelles, l'accroissement des déchets à l'échelle spatiale et l'augmentation des empreintes écologiques dans la nature. Tous ces effets exposent l'humanité à la crise écologique.

S'agissant de l'émergence spectaculaire de la crise, il faut avouer que la prise de conscience collective des problèmes écologiques est ancienne. Elle remonte des années 1960-70. Du moins au niveau des Etats s'est manifestée par la déclaration commune faite à l'issue de la conférence intergouvernementale de l'environnement humain de Stockholm organisée par l'ONU en 1972. Le Vatican comme un Etat avait pris part à cette assise. Et, le mouvement de prise de conscience de problèmes environnementaux par les Etats, y compris l'Etat du Vatican et les autres forces sociales de la Planète, s'est poursuivi ultérieurement. Car, les deux autres sommets mondiaux organisés après Stockholm sur l'environnement (Rio I : 1992 et Johannesburg : 2002) sont tous porteurs de message de la crise, de la protection et/ou de la conservation de l'environnement en vue de la durabilité environnementale, un effet symptomatique du développement soutenable.

Politiquement, tous ces sommets ont pu favoriser à la fois la « forte sensibilité » et une « conscience croissante » des problèmes écologiques mondiaux. Par rapport à cette sensibilité généralisée, il faut même dire que la position de l'autorité morale de l'Eglise catholique sur la crise écologique multiforme de notre Planète est venue un peu en retard. Elle date de la fin de l'année 2015. Soit, quarante-trois ans après le premier sommet mondial sur l'environnement de Stockholm (1972).

Par rapport au temps mis pour la sortie de l'Encyclique, certaines analystes peuvent dire qu'elle a été influencée par l'effet de mode, de ce fait, sa doctrine est encline aux considérations idéologiques. Pour d'autres, elle est très indiquée, parce qu'elle est venue au moment de la maturation de la crise écologique, à son acmé. Avant cela, elle n'aurait pas trouvé sa pertinence. Toutes ces deux positions se justifient. Chacun peut se ranger derrière l'une ou l'autre position.

Car, la crise écologique mondiale est devenue un problème public. Tout individu peut avoir sa propre perception de la crise, sa vision des risques et ses pistes de solution empiriques, culturelles et scientifiques. Pour, notre part, nous pensons qu'il n'y a pas à trancher de façon nette entre ces deux points de vue divergents, parce que les problèmes écologiques sont complexes et dynamiques. Ils connaissent un contexte évolutif non prévisible. Au contraire, nous voulons plutôt nous rallier aux positions et solutions de nature éthique et religieuse. Pour cela, il est important de comprendre que nous sommes tous soumis à cet impératif éthique de Rio I (1992): « penser globalement et agir localement ». C'est grâce à la dynamique de cet impératif relevant à la fois du « savoir » et de l' « agir » que nous espérons entamer le processus du développement durable.

Ainsi, au regard de premières prises de consciences sur la crise écologique et par rapport à l'encyclique de François soumise à notre analyse, la question que nous posons est de savoir comment ce document attend mettre en œuvre cet impératif ? Entre temps, des fossés entre les pays du Nord et ceux du Sud se creusent de plus en plus. Ils accentuent des divergences dans la vision de développement durable. Alors, quelles sont les nouvelles exigences pour assurer la durabilité de notre Planète ?

4 DIAGNOSTICS DU PAPE FRANÇOIS SUR L'ÉTAT DE LA BIOSPHERE ET DE SES RÉSIDENTS.

Les diagnostics que le Pape fait sur l'état actuel de la biosphère et des hommes qui l'habitent reposent sur ces trois principaux axes : scientifique, humaniste et éthico-religieux.

En effet, l'Encyclique du Pape fait découvrir l'existence de trois types de tonalité et d'accent utilisés par ce dernier dans la rédaction de ce document. Ces différents accents identifiés dans l'écriture de cette encyclique mettent en exergue trois « personnalités » existantes auprès de cette autorité ecclésiale.

D'abord, la première personnalité du Pape découverte dans l'Encyclique est celle d'un scientifique. En effet, François fait figure d'un personnage doté d'une vaste culture scientifique moderne sur l'environnement et ses crises. Sa grande culture écologique lui a permis de réfléchir scientifiquement sur les origines et risques ou conséquences de notre crise environnementale. D'ailleurs, de son avis, pour ne pas rester en marge de grandes écologiques contemporaines et, surtout pour afficher sa grande sensibilité aux questions écologiques, il a voulu "entrer en dialogue avec tous (surtout avec les Scientifiques et les Politiques) au sujet de notre maison commune" (LS : 3).

Ensuite, le deuxième profil qui se dégage de la personnalité de François est celle d'un Pape humaniste, amoureux et admirateur de la « nature naturante » (nature non transformée de Libniz). Car, l'existence humaine s'enracine dans la nature créée et, celle-ci est pour l'homme une source de vie, d'épanouissement et de bonheur. Pour cela, François ne veut pas parler de l'écologie sans évoquer le mystère de la création. Cette dernière est un don de Dieu. Par conséquent, elle appelle tous les créés à la fois à la louange et à la responsabilité. C'est à travers cette personnalité d'un Pape amoureux de la nature ou de l'écologie que François s'est fait l' « ami » et le « disciple » de l'héritage écologique de Saint François d'Assise (LS :10), un moine pionnier de la foi écologique dans l'Eglise catholique.

Enfin, la troisième personnalité du Pape rédacteur de l'Encyclique faisant l'objet de cette étude se constitue autour de son rang et de son statut. François est l'autorité et le premier responsable moral de l'Eglise catholique. En effet, comme toutes les autres Encycliques de ses devanciers, l'encyclique « Laudato Si » constitue une lettre pastorale. Elle renferme un ensemble d'exhortations morales et pastorales du Pape sur le problème d'actualité de notre humanité, à l'occurrence : la crise écologique qui frappe de plein fouet notre Planète et brûle notre maison commune. Elle veut ainsi éveiller la conscience de tous les « fidèles de l'univers » et celle des « hommes de bonne volonté » afin de prendre bras le corps le défi de la durabilité de la biosphère et du péril de notre « mère terre ».

C'est autour de ces trois personnalités reconnues au Pape que nous établissons les éléments de diagnostic faits par ce dernier sur l'état des lieux écologique de notre Planète.

4.1 APPROCHE SCIENTIFIQUE DU DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES ÉCOLOGIQUES

En réfléchissant avec d'innombrables scientifiques sur la question de la création et de son évolution, François reconnaît ensemble avec eux l'existence d'« une crise écologique » planétaire. Dans l'encyclique, cette crise est diagnostiquée et symbolisée par des « blessures ». Et, il souligne que ce diagnostic fait sur les « blessures » subies par notre environnement résulte déjà de Benoît XVI. En effet, d'après son prédécesseur : « *Non seulement l'environnement naturel est parsemé de blessures (...), l'environnement social a lui aussi ses blessures* » (LS : 6).

Pour François, ces blessures de la nature sont dues à la « dégradation environnementale ». Voici comment cet auteur caractérise les différentes dégradations environnementales, facteurs de blessures physiques de notre Planète et de la détérioration de la qualité de la vie humaine.

SUR LE PLAN DE L'ÉCOLOGIE NATURELLE

Les dégradations de l'environnement naturel ou biophysique sont évidentes. Elles ont été observées et analysées par plusieurs scientifiques des sciences de l'environnement. Tout en étant de mèche avec eux, François évoque notamment les cas de : pollution multiforme, changement climatique, détérioration de la qualité d'eau, perte de la biodiversité, etc.

- La pollution multiforme (physique, chimique, biologique) : Elle dégrade la nature et ses divers biotopes (atmosphère, sols, eaux, etc.). Les sources de ces pollutions sont : les déchets (industriels, ménagers et agricoles), l'utilisation ou l'épandage d'intrants agricoles (fertilisants, insecticides, fongicides, désherbants, etc), les cheminées des habitations, la circulation automobile ou d'autres voies de communication (trains, bateaux, avions)... Cette pollution multiforme a des effets néfastes sur la santé humaine (emphysème, bronchite chronique, asthmes, gênes respiratoires, etc.), les plantes, les écosystèmes ou les biomes et la biosphère.
- Le changement climatique global : ce phénomène est occasionné par l'accumulation et la concentration des effets de gaz à effet de serre additionnels (dioxyde de carbone, gaz méthanes, et autres gaz). Actuellement, le changement climatique est à l'origine de plusieurs faits ou effets : la fonte des glaces, l'élévation du niveau des mers, la destruction des zones écologiques fragiles, les changements dans les régimes climatiques et l'apparition des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, la Niño, les sécheresses, la multiplication d'érosions pluviales et éoliennes), des effets sur l'agriculture et les risques de la famine, les effets sur la santé humaine, les migrations, etc.
- La détérioration de la qualité d'eau : les eaux douces sont des denrées rares. Elles sont limitées en quantité (moins de 2% des réserves mondiales) et en qualité. Le Pape fait constater que la qualité d'eau se détériore à cause d'exposition des sources d'eau potable (rivières, sources, nappes souterraines) aux pollutions. Les populations en risques d'inaccessibilité d'eau potable et de mauvaise utilisation d'eaux polluées sont surtout les pauvres.
- La perte de la biodiversité : le Pape est averti de la dégradation de la biodiversité et de l'extinction de certaines espèces. Pour lui, les moteurs de la perte de la biodiversité sont entre autres : la disparition de certains biomes à travers certains phénomènes (déforestation, steppisation), la pollution des écosystèmes aquatiques, agriculture sur brûlis, surpâturage, pillage des ressources naturelles (mondialisation, guerres et conflits armés), etc. Malheureusement, la dégradation et la perte de la biodiversité conduisent irréversiblement à une pauvreté durable.

D'après François, ces dégradations et blessures dues aux causes ou origines multiples provoquent à nos jours des « symptômes des maladies dans le sol, dans l'eau, dans l'air et dans les êtres vivants ».

AU NIVEAU DE L'ENVIRONNEMENT DE SYSTÈMES HUMAINS ET SOCIAUX

François a pu établir « la détérioration de la qualité de la vie humaine et la dégradation sociale ». En effet, l'environnement humain et social des habitants de notre planète sont devenus précaires. Les indices ou indicateurs sociaux symptomatiques de cette dégradation sont : la précarité de l'emploi et l'insécurité socioprofessionnelle (surtout en milieux urbains), l'éclosion de l'habitat ou d'agglomérations humaines urbaines non viables, l'accroissement de la pauvreté aiguë, le faible accès aux soins primaires, l'éclosion de diverses maladies, la forte prévalence de taux de la morbidité et de la mortalité, famine, rareté d'eau potable, faible accès à l'éducation, dysfonctionnement du système de transport collectif, croissance de l'analphabétisation, divisions, violences de tous genres (sexuelles, sociales), guerres, injustice, égoïsme, etc.

Et, plusieurs méfaits liés à l'anthropocentrisme caractérisent la crise qui survient dans cet environnement. Il y a entre autres : la révolution technoscientifique, le libéralisme économique, le capitalisme sauvage, le l'hyperproductivisme, le productivisme incontrôlé et l'intellectualisme culturel moderne...

4.2 APPROCHE HUMANISTE DU DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES ÉCOLOGIQUES

La nature, une œuvre de la création divine, est une valeur incommensurable de notre vie et de l'existence humaine. Du fait de la présence des blessures ouvertes qui constituent des empreintes écologiques indélébiles au tréfonds de notre environnement biophysique, du constat établi par le Pape, elles témoignent de la violence physique exercée à l'endroit de la nature.

D'une part, cela crée l'irrespect spirituel de la mère-nature et de la vie. Car, toutes les formes de la vie physiques sont portées par la terre et, elles y retournent lui restituer ses matériaux physiques et chimiques de base (cycle biogéochimique). Et pour le Pape en se référant en Rm 8, 22 et Gn 2, 7, il y a une méprise paradoxale de l'homme vis-à-vis de la terre. Il maltraite et opprime la terre tout en oubliant qu'il est poussière !

D'autre part, la violence pour la violence au nom de l'intérêt humain a atteint son comble avec notre civilisation technicienne. Elle est une source des conflits et, elle nous empêche une vie harmonieuse avec soi-même, avec la nature, avec les autres et avec Dieu. D'où, à cause de ses "crimes écologiques" perpétrés à répétition sur la nature, l'homme a détruit la Création. Il ne peut plus contempler la nature gênée et gracieuse avec la joie et dans la louange.

Malheureusement, en ce temps qui court, l'environnement est aux abois. Il crie (de souffrance), dit-il, « en raison des dégâts que nous lui causons ».

4.3 APPROCHE ÉTHICO ET RELIGIEUX DU DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES ÉCOLOGIQUES

Au niveau de l'homme comme un gestionnaire de la nature, François met l'homme au cœur de multiples crises écologiques de notre Planète. En effet, dans la gestion du patrimoine, l'homme s'est imposé en « propriétaire » ou « dominateur » (LS : 2). Cette outrecuidance de l'homme dans l'exercice de son pouvoir est à la base de l'« utilisation irresponsable » et de l'« abus » des biens que Dieu a mis à sa disposition.

Aussi, sur le plan éthique, dans la vision anthropologique du François, « l'être humain est une créature de ce monde. Il a droit de vivre et d'être heureux, et surtout de connaître une dignité éminente » (LS : 43). Le Pape est au regret que « l'humanité et l'ensemble de la création a été détruite par le fait d'avoir prétendu prendre la place de Dieu » (LS : 66). Le péché habite dans le cœur de l'homme et l'amène à détruire l'environnement naturel et humain. Pour expliciter cette pensée, en se servant du discours du Patriarche de l'Eglise Orthodoxe Bartholomée, voici ce que dit le Pape dans LS (8) à ce sujet :

« Que les hommes dégradent l'intégrité de la terre en provoquant le changement climatique, en dépouillant la terre de ses forêts naturelles ou en détruisant ses zones humides ; que les hommes portent préjudice à leurs semblables par des maladies en contaminant les eaux, le sol, l'air et l'environnement par des substances polluantes, tout cela, ce sont des péchés ».

Donc, pour ces deux représentants des Eglises catholiques romaine et orthodoxe, ce sont les péchés de tous ordres qui sont pointés aux racines éthiques et spirituelles des problèmes environnementaux.

5 DISCUSSION ENTRE L'ENCYCLIQUE ET LA PENSÉE ÉCOLOGIQUE DES SCIENTIFIQUES

S'il faut évaluer la possibilité de dialogue entre la pensée écologique du Pape défendue dans l'Encyclique et celle des Scientifiques en matière d'approche sur les crises et défis écologiques actuels du 21^{ème} siècle, de prime abord, nous pouvons dire qu'il n'y a pas de convergences entre ces formes de pensée écologique. En effet, le discours écologique du Pape est

religieux. Il est porté par « la Foi biblique au Dieu créateur » (LS : 96). En plus, les thèmes et le fond de questions écologiques abordés dans l'Encyclique sont fondamentalement religieux. D'ailleurs, pour bien nous fixer du fond religieux judéo-chrétien de ce discours écologique, voici indiqués quelques thèmes qui constituent les idées-forces de cette Encyclique, à savoir :

- La création par le « *logos* » (LS : 65 ; 66 ; 77 ; etc.) Et la nécessité de la préservation de « l'harmonie entre le Créateur, l'humanité et l'ensemble de la création » ;
- La mise en évidence de la dignité humaine (*imago Dei*) et la définition religieuse de la double mission écologique de l'homme : « Cultiver et Garder le Jardin » (cfr. Gn 2, 15), verset cité par LS : 67 ;
- L'institution du « sabbat » (LS : 71) pour honorer le Créateur et le respect des lois internes de la nature ou de la création (symboliser par le « repos ») afin de sauvegarder "les délicats équilibres entre les êtres de ce monde" (LS : 68) ;
- La négligence (LS : 70) et la désacralisation de la création par le péché identifié comme le moteur du « mal », de la méchanceté humaine (LS : 71) et de la destruction écologique : guerres, violences, maltraitance, abandon, agressions contre la nature (LS : 66) ;
- La coopération avec Dieu, la médiation du Christ et la présence de l' « Esprit Saint ou divin » (LS : 80) pour sortir l'être humain du mal ; etc.

Sans doute, avec la crise du dualisme créé par la modernité (séparation entre : foi et raison, matière=science et esprit=foi, nature et culture, religion et Etat, etc.) et celle de la laïcisation de problèmes de nos sociétés, il peut paraître difficile pour certains Scientifiques d'accepter ce discours religieux écologique du Pape appuyé sur des vérités bibliques. Car, la science fonctionne avec ses propres vérités scientifiques incorporant des principes, et non sur la base de vérités de la foi.

A ce propos, le récit de la création, un texte symbolique et symbolisant l'écologie (Kabala, 1994) peut paraître comme un argumentaire faible dans la défense des causes de l'écologie, du fait que les fondements scientifiques de ce récit sont mis en cause et divisent encore jusqu'à ces jours la communauté scientifique. Toutefois, sans porter préjudice à la raison, Raven, Berg et Hassenzahl (2009 : 14-15) nous indiquent qu' "il n'est pas exclue à tout homme de partir sur la base de la foi, de ses émotions ou intuitions personnelles afin d'analyser ou d'interpréter" les « phénomènes naturels ».

Ainsi, suivant les considérations de ces auteurs, à l'instar du Pape, il est possible de partir des éléments la Foi en la création comme une grille d'analyse pour des problèmes écologiques scientifiques. Ici, il faut savoir que le Pape François n'a pas du tout démerité dans sa démarche. En effet, la science écologique est encore jeune et très complexe. Elle n'a pas encore révélé toutes ses « vérités cosmiques cachées » sur la nature. C'est pourquoi, en vue de sa meilleure réalisation, l'écologie s'est voulue être une « science de synthèse » (Duvigneaud, 1974) où il y a un entremêlement entre fondements religieux, approches de systèmes sociaux et principes politiques.

Du moins, toutes proportions gardées, les données de l'Encyclique nous ont révélé que le Pape a fait un bel diagnostic scientifique. Ce dernier s'inscrit avec pertinence dans les réalités de la crise écologique de notre temps. Cependant, étant donnée la cinétique et l'ampleur de la crise écologique actuelle, avec les mêmes lunettes diagnostiques utilisées par les Scientifiques, le Pape relève aussi pour sa part une origine anthropique de la crise écologique mondiale. Or, s'il faut faire une « évaluation totale » de toutes les crises environnementales existantes actuellement, il serait risqué de mettre l'homme au cœur de tous les problèmes écologiques qui se manifestent actuellement (Logique coupable de bouc émissaire !).

Rappelons que les autres domaines scientifiques (la thermodynamique des systèmes ouverts, physique du chaos, etc.), et surtout l'évolutionnisme darwinien dans les sciences biologique et écologique de l'environnement (Evolution des espèces, 1853), nous ont appris que les « incertitudes » sont au fondement des événements. En effet, sans un interventionnisme humain dans leurs causes, il y a de plus en plus une prolifération de catastrophes naturelles qui endeuillent l'humanité : tsunami, volcanisme, tremblement de terre, éboulements, érosions, crues et inondations, infestations d'insectes, etc.

Tous ces phénomènes séculaires de l'environnement naturel ou biophysique n'ont pas nécessairement l'homme comme un « auteur » provocateur de la nature. Et d'ailleurs, pour l'écologie naturelle, les cataclysmes sont bien sûrs des menaces ; mais, ces menaces sont bénéfiques pour la nature, parce qu'ils créent l'équilibre écologique au sein des populations en difficulté de survie pour des raisons de dépassement de « la capacité des charges ».

Toutefois, le succès de l'Encyclique est trop grand du côté de l'écologie humaine. Et contre toute entente, dans ce domaine de l'écologie, les discours du Pape qui ont une grande importance pour l'humanité sont d'ordre social (écologie sociale). Ici, le Pape rebondit sur l'équité et la « justice environnementale ». C'est une vérité biblique qui est émise par le Pape comme une alternative de la durabilité de notre Planète. En effet, émise par le Sommet de Rio I (1992), le Pape demande un nouvel engagement pour la justice environnemental. Une vérité qui n'est contredite par aucun Ecologue.

D'autres approches de l'écologie qui ont une grande valeur pour nos sociétés, elles concernent ces deux thèmes : la famille et l'éducation. S'agissant de la famille, elle est, pour le Pape François, une grande valeur, une ressource inégalée sur notre terre des hommes. Malheureusement, elle est en implosion avec la fragilité de notre environnement biophysique et humain. Il exhorte l'humanité à être solidaire avec nos familles. Car, la famille constitue en soi une source de « bonheur écologique ». Quant à l'éducation (écologique), elle constitue, de l'avis du Pape, un moyen privilégié pour affronter le combat écologique d'aujourd'hui et de demain. En effet, l'homme qui forme le centre de la création est dynamique et non statique.

C'est pourquoi, le Pape est tantôt dans la communication écologique scientifique tantôt en impasse. Mais, son mérite est d'avoir initié une approche holistique. Par cette dernière, il faut considérer que le discours du Pape est à la fois porté par le biocentrisme ou l'anthropocentrisme des Scientifiques. Au-delà de ce champ disciplinaire, le Pape conserve une vision théocentriste de la problématique de l'environnement planétaire et de ses crises. Et, à cause de sa Foi et de son statut, le Pape ne s'est pas empêché de prodiguer des conseils afin de revivifier l' « esprit écologie » tel que le souhaite Duvigneaud (1974). C'est cet esprit, selon l'Ecologie précitée, qui caractérise le bon sens écologique, homologue de l'éthique de la responsabilité écologique.

D'où, cette analyse permet en définitive de reconnaître que le champ de dialogue entre le Pape et les Ecologues est à fois étroit et large. Il est étroit, parce que son discours écologique est sous l'éclairage de la Foi. C'est une pensée qui est conduite par l'orthodoxie de la doctrine de l'Eglise sur la Création, la Rédemption ou le salut (d'où le titre : « Le regard de Jésus »), etc. Et, sous un autre registre, le Pape entretient un large dialogue avec les Scientifiques sur la nature de la crise écologique et son déploiement spatiotemporel. Il consolide ce dialogue en recommandant aux Scientifiques de développer le sens de la « collégialité » dans les prises de décisions. Pour le Pape, il est donc nécessaire de compter sur les « innovations scientifiques » pour résoudre les crises écologiques.

Néanmoins, en ce qui le concerne, le Pape a tout de même formulé quelques pistes de solutions pour résoudre les crises écologiques planétaires. Ces pistes sont revues au quatrième point de cette étude.

6 QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS POUR REMÉDIER AUX CRISES ÉCOLOGIQUES PLANÉTAIRES

Dans le cinquième chapitre de son Encyclique, le Pape François propose quelques lignes d'orientation et d'action :

6.1 PISTE MORALE ET RELIGIEUSE

La crise écologique telle qu'elle apparaît dans ses racines est une crise de « l'anthropocentrisme ». Pour le Pape, il convient de créer ou d'inventer d'autres normes ou systèmes normatifs (normativités alternatives) de nature altruiste susceptibles de réaliser dans son idéal le sens de limites infranchissables pour assurer la protection de la Terre. Pour ce faire, une « conversion morale » est nécessaire pour changer de « regards », d' « attitudes » et de « comportements » vis-à-vis de Dieu, de la nature et du prochain. En effet, notre relation avec Dieu, le prochain et la terre doit suivre la voie de la « sagesse des récits bibliques » en faisant usage de l' « amour ».

Car, la création est pour lui de l' « ordre de l'amour ». Et, toute la pédagogie divine rappelée par le Pape pour une bonne éthique de la création est contenue dans la péricope suivante du Livre de la Sagesse : « Tu aimes en effet tout ce qui existe, tu n'as de dégoût pour rien... » (Sg, 11, 24). Ainsi, de l'avis du Pape, l'Amour est « la raison fondamentale de toute création » (N° 67).

Et précisément, deux arguments soutiennent son point de vue sur la prééminence de l'Amour dans la création. D'un côté, il entrevoit chaque créature comme possédant en elle-même un rayon de la sagesse et, de l'autre côté, cette même créature se conçoit comme l'émanation d'une bonté infinie de Dieu (n° 69). D'où, compte tenu de ces deux caractéristiques de l'Amour, le Pape invite plutôt les hommes à « louer au quotidien le Dieu créateur et son œuvre de création » (Ps 136). En contre partie, du fait de son Amour infini pour tous les créés, Dieu récompense la louange humaine de son œuvre en s'ouvrant à lui et en le portant dans sa main avec tendresse et affection.

6.2 PISTES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le Pape recommande notamment d'intégrer les approches sociale et humaine dans l'approche écologique pour lutter en profondeur contre la cause de la dégradation de l'environnement naturel ou biophysique. En d'autres termes, toute l'écologie doit se transformer en une approche sociale intégrant la « justice sociale », l' « équité ». En effet, dit le Pape : « Quand on parle d'environnement, on désigne en particulier une relation qui existe entre la "nature" et la société qui l'habite » (n° 139). Pour lui, il n'y a pas de crise séparée entre la nature et la société.

C'est pourquoi, le plus grand ennemi de l'environnement, c'est la « pauvreté », les « vulnérabilités socioéconomiques ». Ainsi, pour le Pape, l'on doit "combattre intégralement la pauvreté (ou les vulnérabilités) pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature" (n° 139). Sinon, le « cri des pauvres » va faire entendre le « cri de la terre ». D'où, le Pape plaide pour le triomphe de la « justice sociale ». Il appelle à "prendre soin et de la maison commune et de chacun de ceux qui l'habitent".

De même, du côté de l'économie, il faut une « écologie économique » ou l'« éco-économie » (Brown, 2003) qui vise "un processus de développement qui intègre la protection de l'environnement" (n° 141). La « croissance économique » doit être respectueuse de la capacité des charges de notre environnement à soutenir le développement, afin de provoquer des « dommages à l'environnement ». L'économie doit être au service de l'homme et non l'homme au service de l'économie. Ainsi, l'éco-économie a pour mission l'« amélioration de la qualité de vie des humains ». Elle doit se concentrer spécialement sur les besoins des pauvres, des faibles et des vulnérables.

Car, "Dieu a donné la terre à tout le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne" (Jean Paul II, Laborem exercens cité par le Saint Père François, n° 94). C'est pourquoi, le Pape souligne l'égalité économique des riches et des pauvres. Les droits humains doivent en faire une vertu de la vie économique. En effet, les « riches et les pauvres », les « petits et les grands » sont tous égaux devant les avantages économiques qui ont été générés par leurs sociétés. Ils doivent en jouir de façon juste et équitable. C'est pourquoi, l'accès à l'emploi rémunérateur, au logement décent, à l'éducation de qualité, aux soins de santé primaires, etc. sont autant d'apports nécessaires pour nos sociétés en vue du soutien de la qualité environnementale durable des espaces environnementaux de nos milieux.

L'on doit vite remédier aux problèmes de la « propriété privée », aux crimes économiques très accentués par la mondialisation pour un développement économique durable.

6.3 PISTES POLITIQUES

En gros, la piste politique réside dans l'amélioration de la « gouvernance politique », un facteur incontesté et incontestable de l'« écologie politique ». Il faudrait nécessairement améliorer la gouvernance environnementale internationale à travers un "dialogue franc entre environnement et politique internationale". Car, pour le développement durable mondial ou planétaire, le Pape nous oblige à « un projet commun », parce que nous vivons « un monde unique » (n° 164).

Pour le Pape, toutes les solutions aux crises environnementales doivent être résolues dans une perspective globale, holistique à cause de nos « interdépendances » entre sociétés, nations ou pays. Nous avons une Planète, nos problèmes sont communs et doivent nous réunir tous ensemble. C'est pourquoi, les mouvements écologiques nationaux ou altermondialistes doivent faire preuve d'une grande lucidité et clairvoyance pour lutter contre la mauvaise gouvernance environnementale mondiale.

Ainsi, l'écologie politique doit privilégier dans son approche : la lutte contre la corruption, les sens de la vigilance en appliquant les principes de la prévision (suppose la connaissance des effets et causes des dommages environnementaux à survenir) et la précaution (suppose l'ignorance des effets et causes des dommages environnementaux), la mise en œuvre du « principe de pollueur-payeur » pour décourager les mauvaises pratiques et encourager les bonnes dans les mœurs environnementales de l'écologie du quotidien. Le Saint Père insiste sur le fait que le dialogue, la transparence et la solidarité soient privilégiés dans tous les processus de « prise de décision » de nature politique (n° 182-201).

6.4 PISTE CULTURELLE

Il faut savoir que la nouvelle culture ou la culture moderne de l'humanité est écologique. Celle-ci n'est pas un don. Elle s'acquiert par le processus de l'« éducation ». C'est ainsi que le Pape recommande une reformulation de l'éducation en vue de l'élaboration d'une nouvelle « conscience écologique », de convictions renouvelées et le développement actuel d'attitudes et de formes de vie (n° 202). Les nouvelles perspectives du savoir-faire et savoir-être écologique reposent notamment sur : un renouveau de style de vie (mode de production et mode de consommation).

Egalement, la nouvelle éducation environnementale a pour mission de « réconcilier l'« humanité et l'environnement » en dénonçant entre autres les mythes de la modernité : progrès indéfini, concurrence, le consumérisme (valeur accordée à la consommation pour la consommation), etc. Cette éducation environnementale tant souhaitée par le Pape vise l'équilibre écologique "avec soi-même, au niveau solidaire avec les autres, au niveau naturel avec tous les êtres etc. " Elle s'évalue par sa capacité à fonder notre dignité (n° 213).

Pour le Saint Père, il faut une forte sensibilisation pour que l'humanité intègre le nouveau sens de l' « écologie intégrale » à tous les niveaux : familles, écoles, places publiques, églises, etc. En effet, l'éducation environnementale procure aux citoyens un nouveau pouvoir et un devoir, c'est-à-dire la responsabilité afin de conduire le destin de l'humanité en toute conscience et connaissance de cause. La jeunesse se doit de capitaliser les ressources de l'éducation environnementale pour le développement et la survie durables de notre Terre.

7 CONCLUSION

La révolution scientifique et technologique débuté depuis 1850 nous a fait croire que le monde évolue grâce à la science et la technique. Les crises environnementales d'origine anthropique et d'apparition récentes dans l'histoire de notre humanité sont venues estomper cette croyance. Elles nous révèlent, par contre, que la technoscience est une menace pour la survie de notre Biosphère. A la crise des systèmes biologiques, le Pape surajoute la crise environnementale sociale. Celle-ci, plus dangereuse, détruit à la fois les systèmes biologiques et humains.

Ainsi, l'Encyclique du Pape François que nous venons de présenter laconiquement dans le cadre de cet exposé constitue une « viatique éthico-spirituelle », c'est-à-dire une nourriture d'accompagnement éthique et spirituelle pour la concrétisation d'un monde actuel et futur équitablement viable pour tous. C'est cela le sens de la « convivialité » au quel le Pape nous convie tous pour une « écologie du bonheur » (Lambin, 2008).

REFERENCES

- [1] Aguesse, P (1971), Clés pour l'écologie, éd. Seghers, Paris
- [2] All Gore (1993), Sauver la planète terre, éd. Albin Michel, Paris
- [3] Augier, H. (2008), Livre noir de l'environnement, Etat de lieux planétaire sur les pollutions, éd. Alphée, Monaco
- [4] Barbault, R. (1990), Ecologie Générale, éd. Masson et Cie, Paris
- [5] Beaux, JF. (1998), L'Environnement, éd. Nathan, Paris
- [6] Beauchamp, A. (1993), Introduction à l'éthique de l'Environnement, éd. Nathan, Paris
- [7] Dajos, R. (1980), Précis d'écologie, éd. Masson et Cie, Paris
- [8] Dorier, E. (2006), Ville et Environnement, éd. Sedes, Paris
- [9] Divingeaud, P. (1980), Synthèse écologique, éd. Doin, Paris
- [10] François (2015), Laudato Si, La sauvegarde de la maison commune, éd. Médiaspaul, Kinshasa.
- [11] Kalaora, B. (1998), Au-delà de la nature, l'environnement, éd. L'Harmattan, Paris
- [12] Lambin, E. (2009), Une écologie du bonheur, éd. Le Pommier, Paris
- [13] Lelo, F. (2008), Kinshasa Ville et Environnement, éd. L'Harmattan, Paris
- [14] Musibono, D. (2012), Politiques toxiques et pollution de l'environnement mondial. Un suicide collectif, éd. ERGS – Kinshasa
- [15] Munkuamo, R. (2016), Vulnérabilités environnementales et Résiliences urbaines à Kinshasa, Thèse de doctorat, UNIKIN
- [16] Prieur, M. (1991) ; Droit à l'environnement, éd. Dalloz, Paris
- [17] Ramade, F. (1989), Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des Sciences de l'Environnement, éd. Science internationale, Paris.
- [18] Raven, P.H. (2009), Environnement, éd. De Boeck, Paris.
- [19] Prieur, M (1991), Droit de l'environnement, éd. Dalloz, Paris.
- [20] Sy Boubou (2012), Changements climatiques, dynamiques des milieux en crise de sociétés en Afrique de l'Ouest, éd. L'Harmattan, Paris.
- [21] Tremblay, R. (1990), Vers une écologie humaine, éd. Mc Graw-Hill, Québec
- [22] Vallée, A. (2002), Economie de l'environnement, éd. Du Seuil, Paris
- [23] Recommandation HABITAT II (Istanbul, Turquie, 1996)
- [24] Action 21 (1992), Janeiro
- [25] Revue de l'Environnement en Afrique, ABIDJAN, 2008